

notamment un examen des incidences de la récente explosion à l'égard des priorités économiques indiennes. Le Canada est conscient des très lourdes dépenses que nécessite l'utilisation normale de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, et il mesure l'importance des ressources supplémentaires -- matériel, moyens de gestion et moyens techniques -- qui doivent être consacrées à la mise au point de dispositifs d'explosion nucléaire. Le Canada n'a l'intention d'assumer aucune partie du fardeau de ces dépenses. Le Gouvernement canadien n'est donc pas disposé, à ce stade, à consentir à un réaménagement de la dette commerciale de l'Inde envers le Canada, laquelle se rattache en grande partie au programme indien d'énergie nucléaire. Le Gouvernement canadien, toutefois, n'envisage pas d'interrompre son programme d'aide alimentaire et agricole au sous-continent, mais il remettra à l'étude d'autres éléments du programme d'aide dans le cadre de consultations avec les autorités indiennes.

Je porte à la connaissance du haut-commissaire de l'Inde les mesures que je viens d'énoncer.

En ce qui concerne les incidences internationales plus vastes de l'explosion nucléaire indienne, le Cabinet a donné l'ordre que des représentants canadiens entre immédiatement en consultations avec divers autres gouvernements, y compris ceux qui ont participé au programme de développement nucléaire de l'Inde, avec les signataires du Traité de non-prolifération des armes nucléaires et avec les autres membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique.